

SECTION	<b>Bachelier en comptabilité</b>				
Code UE	<b>71 32 01 U 32 D3</b>	Unité d'enseignement	<b>Droit Civil</b>		
Titulaire	<b>S. Lerminiaux</b>				
Nombre périodes	<b>40</b>	ECTS	<b>3</b>	Unité déterminante	<b>oui/non</b>

<b>Finalités</b>				
L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant : <ul style="list-style-type: none"> <li>– de s'approprier des connaissances générales en droit civil ;</li> <li>– d'analyser et de résoudre des situations juridiques simples relevant du droit civil ;</li> <li>– d'actualiser et de vérifier ses connaissances juridiques ;</li> <li>– de porter un regard critique sur les fondements de la législation civile.</li> </ul>				
<b>Pré-requis</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>– résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;</li> <li>– produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).</li> </ul>				
<b>Contenu</b>				
-Introduction au droit dont : la définition du droit, le droit objectif, les droits subjectifs, patrimoniaux et extrapatrimoniaux, les sources du droit, les différentes branches du droit, les différentes juridictions de l'ordre judiciaire, les niveaux de pouvoirs en Belgique, -Les personnes, -Les biens et leur classification, -La responsabilité civile, -Les obligations, théorie générale des contrats, -Le contrat de vente.				
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>				
Cours magistral et exercices d'application (cas pratiques). Les éventuels supports de cours proposés par le chargé de cours ne dispensent pas l'étudiant de prendre des notes durant les séances (et de se constituer sa propre documentation). Celles-ci pourront également faire l'objet de questions lors de l'évaluation finale.				
<b>Supports de cours</b>				
Syllabus disponible sur le cours en ligne.				
<b>Modalités d'évaluation</b>				
Evaluation en fin d'UE comportant des questions théoriques (ouvertes et/ou QCM et/ou Vrai-Faux), des applications pratiques (exercices du même type que ceux réalisés en classe) et/ou une analyse de texte (arrêt, jugement et/ou autre sujet d'actualité). L'attestation de réussite de l'unité d'enseignement « DROIT CIVIL » fait partie des capacités requises pour accéder aux UE de « DROIT SOCIAL » et de « DROIT ECONOMIQUE ».				
<b>Ressources/Bibliographie</b>				
Les notes de cours sont essentiellement basées sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Code essentiel - Droit civil (2021). Editions Larcier.</li> <li>- Hausman, Jean-Marc ; Vanderschuren, Justin ; et. al. (2021). Manuel d'introduction au droit. Tour d'horizon en quinze leçons. Politeia, Bruxelles.</li> <li>- Autres sites de référence.</li> </ul>				
<b>Utilisation Campus numérique</b>				
Syllabus	Agenda	Exercices	Travaux	Forums
x	/	x	/	x